



Peut on enlever une autorisation de terrasse après acceptation?

Par **Leptitbistrot**, le **17/05/2021 à 22:02**

Bonjour,

Je suis un restaurant traditionnel. J'ai effectué une demande de terrasse sur le domaine public en transmettant mon dossier par mail avec croquis et photos de l'emplacement souhaité. La personne chargée aux commerces à accepté ma demande en la confirmant par mail. Deux jours plus tard, une plainte sur Twitter est faite et, 1 h après, la mairie me demande de démonter ma terrasse en bois car elle se trouve sur une place PMR. Dans ma demande, l'emplacement est bien pris en photo et cela se trouve juste en face de la mairie (10 mètres). Que puis-je faire ?

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **18/05/2021 à 14:26**

Bonjour

La première réponse ne tenait peut-être pas compte de l'existence de cet emplacement PMR, d'où la rectification.